On rangeait tous ces cadeaux! On les posait devant la personne défunte! Son bol, il était rempli à ras bord de nourriture, vrai de vrai.

Chez nous, les Na, on dit qu'il ne faut pas servir une unique louche de céréale aux invités! C’est parce qu’on fait une différence entre les vivants et les morts. Aux défunts, on sert une seule louche: aussi bien pour le repas complet qu'on dépose à l'intention du défunt pendant les quinze jours où son corps repose dans la maison, que pour la nourriture offerte aux ancêtres sur le coin du foyer au début de chaque repas, en temps normal. La personne défunte, son bol, on le lui remplit en une seule louchée! Tandis qu’à l’ordinaire, on sert par paires de cuillerées. Après avoir servi une première louche de nourriture, il faut ajouter une seconde cuillerée, même si c’est juste une toute petite cuillerée! On dit: « Il faut puiser par deux fois dans la casserole, quand on sert à manger! » Pour faire la différence avec la personne décédée, pour qui on ne puise qu'une seule fois. Ca, autrefois, c'était… eh bien… c'était la coutume des Na! Les tantes (=les femmes de la maisonnée), elles reprenaient les jeunes qui ne savaient pas bien s'y prendre: « Eh toi, dis donc! Qu'est-ce que tu nous fais là? La nourriture, on la sert en deux louches! Il ne faut pas servir une unique louche! C’est pour les défunts qu'on sert une seule louche! »

Il n'y a pas que les gens du village qui allument des bougies, n'est-ce pas! C'est que dans les villages de Ggae’er /gæ˧ɻæ˩/, Langua /lɑ˧ŋwɤ˧/ et Khaeqie /qʰæ˧tɕʰi˧/, on a de la famille, on a des amis! Ils apportaient des galettes, et un morceau de porc entier affiné. Ils mettaient ces choses-là dans le panier à cadeaux! On parlait de « la viande des bougies », pour désigner le morceau de viande qu’on offrait quand on venait allumer une bougie chez le défunt. Les gens de la famille du défunt disposaient les cadeaux; ils s'adressaient au cadavre: « Tu vois, les voici qui viennent allumer des bougies! Ils viennent te voir! » À chaque fois qu'une personne se présentait, on pleurait! C’était ça la coutume.

Comme on doit procéder à la crémation le seizième jour, on va chercher les moines le quinzième jour. Les moines disent des rituels pendant trois jours! Si toi, tu as trois ou quatre enfants, c’est l’aînée qui prend en charge la dépense pour un jour, puis la deuxième fille pour la journée suivante, et ensuite la benjamine, pour une journée. Nos propres enfants, autant qu'ils sont, ils officient à tour de rôle. Une des filles s'occupe d'engager un moine pour une journée; le moine lit des rituels pendant toute cette journée-là, et le salaire de cette journée-là, c'est elle qui le lui verse! Une fille qui s'est mariée, elle peut participer à la cérémonie funèbre de sa mère [à la différence de la coutume d’autres peuples: Chinois (Han), Naxi… chez qui la femme mariée ne compte plus comme membre à part entière de sa famille d’origine].

Quand les gens du village viennent, ils amènent le panier à cadeaux! Ils amènent de l'argent! On se dit: « Cette famille-là, elle doit organiser les funérailles; c’est l’aîné de la famille qui est le maître de cérémonies, allons donc l’aider! » Autrefois, chez les Na, c'était le fils aîné qui se chargeait du dîner, et la fille aînée du déjeuner. (Note: ils ne préparaient pas eux-même, mais payaient les approvisionnements et récompensaient les bonnes volontés qui se chargeaient de la cuisine et de la vaisselle.) La benjamine, elle, elle se charge du repas qu'on prend au retour de la cérémonie de crémation, tôt le matin: le petit déjeuner des gens qui ont participé à la cérémonie de crémation. C’est une tâche assez légère! (Explication: il s'agit d'une petite collation, avec un nombre restreint d'invités: seulement les gens du village. C'est donc relativement facile à organiser; on confie l'organisation à la benjamine, tandis que les aînées se chargent des préparatifs les plus importants: déjeuners et dîners des journées précédentes.) Il n'y a pas affluence! Alors, cette tâche-là, elle peut s'en charger, la cadette! C’était proverbial, autrefois: « L'aînée s'occupe du dîner! » Ceux des enfants qui ne sont pas sur place, ils ne peuvent pas aider, alors ce sont les enfants restés sur place qui se chargent des préparatifs. Pendant cette période, ils font venir les moines en grand nombre, et ils s'occupent de superviser toutes les tâches qui doivent être effectuées à la maison.

C'est le seizième jour qu'on procède à la crémation; en vue de ça, c'est à partir du treizième jour qu'on fait venir les gens du village. On leur dit: « Aidez-nous! Il va falloir accompagner notre mère dans son retour au pays des âmes! » Alors, pour cette occasion-là, les gens viennent, même s'ils ne sont pas du village. On accueille les invités. Les invités qui sont du village, ils donnent un coup de main. (Note: les invités venus de plus loin, eux, sont des hôtes de marque, dispensés de corvées domestiques.) On faisait venir les moines du monastère, on faisait venir le prêtre ddabe /dɑ˧pɤ˧/! On célébrait le rituel « Offrande du Vin », ri fe /ʐɯ˧ hwɤ˩/! C'était la tradition!

Cette « Offrande du Vin », de quoi s’agissait-il? Eh bien… les gens qui sont morts… les ancêtres morts il y a déjà longtemps, ils ont connu la mort avant la personne dont on organise les funérailles; et alors, eux, ils accueillent le trépassé dans le monde des morts. Par leur intermédiaire, on transmet au défunt des nouvelles de ce monde, de ce qui se passe par chez nous, à la maison. Le prêtre ddabe /dɑ˧pɤ˧/ qui réalise la cérémonie « l'Offrande du Vin », ri fe /ʐɯ˧ hwɤ˩/, il porte un bol de vin, qu’il transmet symboliquement aux défunts; il récite des rituels, encore et encore. Ce rituel, une personne de chaque maisonnée y va! Vrai de vrai. On se tient assis, tous ensemble, et on pleure! On se lamente à haute voix au sujet de la personne défunte: « Sans toi, comment vais-je continuer à vivre? Maintenant que tu es morte, comment ma vie peut-elle continuer? Quand tu étais encore là, nous pouvions faire ceci et cela ensemble… Tu me manques; comment vais-je pouvoir faire? » Voilà comment on pleure, assis en rang! Alors, le prêtre ddabe /dɑ˧pɤ˧/, lui, il appelle les noms, une famille après l'autre! « Vous autres, votre fille, elle vous appelle, elle est venue réaliser le rituel de l’Offrande du Vin, ri fe /ʐɯ˧ hwɤ˩/! » Puis il s’adresse aux vivants: « Vous autres, venez donc! » Les gens du village, une famille après l'autre, ils amènent de l'alcool. C’est la veille du jour où doit avoir lieu la crémation qu’on procède au rituel ri fe /ʐɯ˧ hwɤ˩/. Les moines disent des rituels; le prêtre ddabe /dɑ˧pɤ˧/, il pratique le rituel ri fe /ʐɯ˧ hwɤ˩/! On transmet de l'alcool au défunt. Au prêtre ddabe /dɑ˧pɤ˧/, on donne un demi-litre d'alcool! À la personne défunte, on lui offre un demi-litre d'alcool! On le place devant lui, dans un bol; on lui verse quelques gouttes de cet alcool! Le prêtre ddabe /dɑ˧pɤ˧/ dit des rituels, encore et encore; nous, on pleure! À nouveau, on verse quelques gouttes d'alcool! Les Na, autrefois, quand quelqu'un mourait, on faisait comme ça!

Ensuite, après la mort, après la crémation, eh bien… après sept jours, on va à nouveau quérir les moines. On fait une offrande de nourriture au défunt. Pendant quarante-neuf jours, on donne des offrandes de nourriture au défunt! Parvenu au terme de ces quarante-neuf jours, quand les prêtres ont accompli tous les rituels prescrits, quand le temps est venu de mettre fin aux rituels funéraires, toi qui es mort, tu quittes définitivement la demeure. Moi, personne vivante, je suis désormais seule! Le lien est désormais rompu avec les vivants! On pouvait se séparer, le décès était désormais consommé! Une ligne claire était maintenant tracée entre les morts et les vivants. Quarante-neuf jours après le décès, on sépare les vivants et les morts! Le défunt s'en va de son côté. Les vivants, ils peuvent désormais dire: « Ma mère est morte! » Voilà ce qu'on racontait! On dit que si on ne procède pas ainsi, le quarante-neuvième jour, le défunt revient et s'installe à califourchon sur le seuil de la maison! Il ne suit pas l'itinéraire qu'il devrait, vers sa vie future! Quant à savoir si c'est vrai ou pas, on ne sait pas, n'est-ce pas. Les Na, autrefois, c'est ce qu'ils racontaient. Que le défunt s'installait à califourchon sur le seuil! Alors, pendant cette période-là (=avant que quarante-neuf jours aient passé), quand on amène des brassées de bois pour le feu dans la maison, il ne faut pas les balancer par terre dans l'entrée, vlan! Sinon ça pourrait déranger un esprit pas encore parti de la maison, qui se trouve perché à califourchon sur le seuil. Autrefois, les vieux, voilà ce qu'ils disaient: « Quand vous déposez le bois, il faut y aller délicatement! » Jusqu'au quarante-neuvième, il faut être prudent, à ce qu’on disait! Après que quarante-neuf jours se soient écoulés, chacun s'en va sur sa propre voie.

Moi, les décès… j’en ai connu combien: quatre? Ma mère; ma grand-mère; mes trois oncles! En tout ça fait cinq; non, en fait, ça fait six: ma grand’mère avait six enfants, et maintenant, il n'en reste plus qu'un! (Note: il s'agit d'une tante, cadette de la mère de la locutrice.) Les oncles, eh bien, ils sont morts tous les quatre! Dans la famille, il y avait deux filles et quatre garçons, hein! Et il ne reste qu'une fille… qu’une de mes tantes!

Parmi les hommes, il y en avait un, à cette époque, je ne le connaissais pas encore bien. La dernière année de la guerre, il avait dû partir comme soldat; comme membre de la milice. On l'a mis dans une tombe provisoire, à Ninglang… Parti dans la milice, il combattait les bandits! Et il y est mort. Les trois autres oncles, ils sont morts à la maison, et j’ai assisté à leurs funérailles. Les gens du village, on les invite tous. Une partie importante de la cérémonie, c'est qu'on partage le porc entier affiné (viande pipa). Chez les Na, le porc entier affiné, c'est quelque chose d'important! Tu as vu ceux qu'il y a chez moi? Cette sorte de nourriture, le porc entier affiné, qu'est-ce qu'il y en avait, dans le garde-manger de chaque maisonnée! À l'occasion d'un décès, chacun en recevait une tranche, l'un après l'autre; voilà comment on le partageait! On faisait venir des moines; pour un moine important, on donnait un gros morceau, comme ça, à chaque repas! Au repas suivant, à nouveau, à nouveau, on lui donnait un bon morceau de viande! Il fallait tout un porc entier affiné (=toute une pièce de cochon-pipa) rien que pour les dons aux moines! (Note: on se montrait très généreux envers les moines; eux ne demandaient rien directement: qu'on leur donne peu ou beaucoup, ils remerciaient solennellement, de même manière.) On découpait le cochon-pipa dans des vanneries d'un mètre de diamètre environ; on servait à chacun un morceau; voilà comment on répartissait!

Désormais, on dit qu'il ne faut plus en faire, de cette sorte de porc entier affiné! Il y a eu du gaspillage: dans certaines familles, le porc entier affiné n'a pas été consommé, année après année. Tout le village s’est réuni pour en discuter, et il a été décidé qu’on ne partagerait plus le porc entier affiné lors des grandes occasions! (Explication: il a été décidé collectivement par le village d'abolir la coutume d'offrir des pièces de porc entier affiné lors des grandes occasions; chaque famille demeure libre d'en confectionner pour sa consommation, pour les invités… mais cette préparation n'est plus une composante obligatoire des cadeaux qu'on offre lors des grandes occasions.) Ma grand-mère et ma mère, après leur mort, on avait encore partagé du porc entier affiné! Cela fait moins de dix ans! … Oh, ça doit tout de même faire dix ans! Il y a une dizaine d’années, on partageait encore; maintenant, on n'en fait plus cadeau qu'aux moines.

Les moines, nous autres, quand quelqu'un meurt, on en fait venir vingt, ou quinze, ou dix-huit, ou dix, ou sept. Sept moines, ce n'était pas trop difficile à trouver! Si on ne parvenait pas à en faire venir vingt, toi, les sept, de quelque façon que tu t'y prennes, tu parvenais bien à les trouver! On disait qu'ils formaient « une classe ». On disait que c'était comme une classe toute entière qui venait provisoirement chez le défunt [les moines formaient un groupe, psalmodiaient à l'unisson, etc.]. « Une classe » (emprunt tibétain), pour le dire à la façon d’aujourd’hui, on dirait que c'était comme « une classe d'école » (emprunt chinois), n'est-ce pas!

Ma grand-mère, elle allait chercher tre… vingt moines! Ces vingt-là, on leur donnait de fortes sommes d’argent. À un moine important, on donne mille yuan; cinq cent yuan pour un moins important; trois cent yuan pour quelqu'un d'un peu moins important. On donnait à chacun des moines une rétribution en fonction de son rang! Sept… trois… dix… vingt… quinze… Voilà comment on ajustait la rétribution en fonction du rang du moine! (Explication: le décompte des cadeaux et des sommes d'argent se faisait d'après le rang, en arrondissant à des nombres symboliques tels que 3, 7, 10, 15, 20.) Untel, un moine important, on lui donne vingt [unités de tel ou tel cadeau: galette…]; après ça, on passe à quinze, pour quelqu'un d'un peu moins important! (Explication: on donne dans l'ordre, en commençant par les plus importants; tous les moines sont assis dans la pièce principale lors de cette distribution.) Quand quelqu'un a obtenu les quinze, on passe à dix! Après les dix, on passe à sept! Après les sept, on passe à trois! Par exemple, la viande, on la donne trois livres par trois livres. L’argent, on le distribue trois yuan par trois yuan. De la sorte, on recrute vingt moines!

Les moines, il y en a qui ne viennent pas à la maison; si toi tu n’as pas le temps, tu dis les rituels chez toi, au monastère! On apporte aussi une part des offrandes à ceux des moines qui ne viennent pas à la maison. À chaque repas, une tranche de viande! On partage aussi les galettes. Moi, quand je veille un défunt, dans ma famille, c'est l'aîné qui veille le défunt, n'est-ce pas. Il ne faut pas avoir de gestes violents!

Aujourd'hui on parle de ‘sucreries’ (emprunt chinois); autrefois on appelait ça ‘du sucre’! On parle de ‘sucre en poudre’, de ‘sucre roux’. Le sucre, on en donne un morceau à chacun des moines. Deux galettes de riz! Une galette de thé! L'argent, il ne faut pas lésiner, ce soir-là! (Note: Ces dons représentent une bonne action; il ne faut pas regretter les grandes dépenses que cela représente.) Le soir, les moines disent des rituels; ils se tiennent assis; ils récitent des rituels, encore et encore. Lorsque le moment est propice, quelqu'un du village lance: « Allez! C'est untel qui va distribuer les galettes! C'est Daeshi Lhamu /ʈæ˧ʂɯ˧-ɬɑ˩mv̩˩/ qui va distribuer les galettes! » Ou encore: « C'est Ci’er Lhamu /tsʰɯ˧ɻ̩˧-ɬɑ˩mv̩˩/ qui va distribuer les galettes! » La personne qui commandite l'enterrement ne regarde pas à la dépense!

Désormais, on distribue des bonbons. Autrefois, c'était des pains de sucre! Si les moines sont nombreux, on achète deux ou trois gros paquets de bonbons, qu’on dispose sur une assiette. Chacun en prend une poignée. Les galettes de riz, qu'on a compressées au mortier, on en donne trois! À tel autre, on en donne quatre: toute une assiette pleine de galettes! On distribue les galettes quatre par quatre. Si on fait venir dix moines, on distribue quarante galettes. Si c'est chez nous qu'a eu lieu le décès, c'est quelqu'un d'une autre famille qui fait la distribution.

Quand c'est ma famille qui était appelée à jouer ce rôle, c'est moi qui distribuais, n'est-ce pas! À l’occasion suivante, les gens me rendaient la pareille, en venant organiser la cérémonie chez moi! (Explication d'un principe de réciprocité par lequel on rend la pareille à quelqu'un qui a joué les maîtres de cérémonie lors d'un décès chez soi.) Dans le village, quand quelqu'un meurt, c'est moi qu'on charge de distribuer la nourriture, dans une autre maisonnée. Quand un ami de la famille vient pour jouer le rôle de maître de cérémonie, voilà comment il partage! On se dit: « Eeeh! Eux, ils ont eu un décès; l’autre fois, c’est eux qui sont venus partager les galettes (=jouer le rôle de maître de cérémonie) chez nous! Alors maintenant c’est notre tour d'aller partager les galettes chez eux (=d'aller jouer le rôle de maître de cérémonie chez eux)! » Les galettes, on en prépare (littéralement « on en tasse ») pendant trois ou quatre jours, quand quelqu'un est mort!

Par chez nous, on dit que « les Chinois, quand quelqu'un meurt chez eux, ils s'enrichissent! » Tandis que « les Na, quand quelqu'un meurt chez eux, ils s'apauvrissent! » C'est que nous, quand il y a un décès, on épuise toutes les provisions de la maison, tant on dépense pour nourrir les invités et rétribuer les moines. On est très généreux envers les moines! On donne aussi de la nourriture en abondance aux gens des villages environnants. Les invités, il en vient en très grand nombre, portant la boîte à cadeau! Ils viennent! Eux aussi font preuve de générosité: ils amènent du vin, de l'argent, des galettes… En retour, les hôtes mettent dans leur boîte à cadeau divers des cadeaux, tels que du thé, du tabac, une tranche de porc entier affiné… Voilà comment on met en retour des cadeaux dans leur boîte à cadeaux! C'est comme ça chez les Na, selon la tradition. Quant aux Chinois, même s'ils amènent la boîte à cadeaux, quand on la renverse, on n’y trouve pas grand’chose! (Explication: le geste de renverser la boîte à cadeaux est fait par la maîtresse de maison: parvenu chez la personne à qui on offre les cadeaux, on dépose cérémonieusement la boîte devant la maîtresse de maison, qui la renverse, met en évidence les cadeaux qui ont été apportés, puis met en retour d'autres cadeaux dans la boîte avant de la rendre au visiteur.)

Chez les Na, si tu te maries, c'est pareil: il y a un grand échange de cadeaux! Les invités viennent en portant la boîte à cadeaux, et les hôtes achètent toutes sortes de bonnes choses pour les festivités: des biscuits, des bonbons aux fruits, des cigarettes, du thé… Certains mettent des biscuits dans la boîte à cadeaux, à la place des galettes.

Autrefois, vrai de vrai, si quelqu'un amenait une boîte à cadeaux pleine de galettes, on lui en rendait quelques-unes au moment où il s'en retournait! C'était ça la coutume. Quand des invités venaient de loin, la boîte à cadeaux, ils y mettaient un yuan d'argent, en plus du reste.

Les Na, quand il y a un décès, c'est un événement important pour toute la communauté! On montre les plus grandes attentions pour le défunt. Les Na, ils épuisent toutes leurs provisions dans la célébration funèbre! Il faut tout achever, des provisions laissées par le défunt. Les parents ont élevé leurs enfants; ils ont constitué des provisions, les ont données aux enfants; lors de leur mort, les enfants, pour leurs parents, ils dépensent tout! On dit que les parents peuvent emmener avec eux, après la mort, toutes les bonnes choses que leurs enfants ont distribuées pendant les cérémonies funéraires. C’est ce qu’on dit; quant à savoir si c'est vrai, on ne sait pas! La personne, elle est morte et c’est fini, hein! Mais enfin, autrefois, voilà, il y avait des coutumes comme ça. Quand tout est fini, on dit qu'il ne faut pas garder sur le cœur le décès des parents.

[Note au sujet des choix de traduction: le temps n’est pas indiqué en na; en traduction, le passage entre présent et passé vise à refléter le va-et-vient, dans le récit de la narratrice, entre un mode narratif au passé (« Autrefois, … ») et une formulation au présent de ces us et coutumes, toujours d’actualité à ses yeux. Sa propre mort n’est pas tabou à ses yeux, et elle en parle de temps à autres lors des conversations; elle espère que les traditions seront suivies à cette occasion.]